



Les Stations Services de Gazole SNCF contre le FRET SNCF

La Direction de l'Entreprise SNCF continue malheureusement sa politique **d'Eradication du FRET SNCF** en décidant d'abandonner **le wagon isolé**.

Sur le site d'Achères, cela c'est déjà répercuté avec la suppression de **l'activité FRET sur le triage**, avec le reclassement de centaine de cheminots (donc des emplois en moins sur les différentes communes limitrophe du site SNCF d'Achères).

Mais pour la Direction de l'Entreprise cela ne suffi pas !!!!!

Avec une décision encore une fois « **UNILATERALE** », la SNCF a entrepris de ravitailler toutes les Stations Services de Gazole d'Ile de France par **Camion**.

Cela représente environs 36000 m3 de gazole, ce qui rajouterai 900 camions de plus par jour sur les routes.

Encore des centaines de camions en plus sur les routes, se rajoutant au 200 Km quotidien de bouchons en Ile De France.

C'est en toute logique, que la SNCF et le gouvernement ce sont inscrit dans **le Grenelle de l'environnement 1 et 2, mais toutes leurs décisions, vont a l'encontre de ce Grenelle**.

Sur le site d'Achères, ce sera environ 31 camions de plus de 33t par an, ce qui ferait 2 rotations tous les 21 jours (officiellement et uniquement pour l'approvisionnement en fuel). Sans compter l'acheminement des pièces qui se fait de la même manière depuis des années.

Heureusement que la route forestière est interdite aux véhicule de plus de 3,5t !!!!!

Pour justifier cette décision, la Direction de la SNCF a essayée de nous faire comprendre que c'est la faute de l'activité FRET qui a supprimé les wagons isolés. Mais encore une fois, ce ne sont pas les cheminots qui l'on demandé, mais bien **la politique libérale de la SNCF et du Gouvernement**, qui met en place le démantèlement du **FRET SNCF**.

Le *Syndicat CGT des Cheminots d'Achères* a donc pris la décision d'écrire au Secrétaire d'Etat aux Transports ainsi qu'aux députés et Maires des communes limitrophes du site SNCF, pour les alerter de la démarche de l'entreprise et les inciter à intervenir pour que cette politique d'abandon du FRET et du wagon isolés soit arrêtée.

Tous les Citoyens, Cheminots et Politiciens, doivent forcer **la Direction SNCF** à mettre en place une politique ambitieuse et cohérente avec les impératifs environnementaux, pour le transport de Marchandises Ferroviaires.

A Achères, le 5 janvier 2011

A Mr. Thierry MARIANI, Secrétaire d'état aux transports

A Mr. Jacques MYARD, Député Maire de Maisons-Laffitte

A Mr. Emmanuel Lamy, Maire de St Germain en Laye

A Mr. Pierre MORANGE, Député de la 6ème circonscription des Yvelines

A Michel JAU, Préfet des Yvelines

Objet : Approvisionnement du Gazole ferroviaire par la route.

Messieurs,

Poursuivant sa politique de casse de l'activité fret, la direction S.N.C.F. vient de décider de faire transporter par la route 20% de ses besoins en gasoil ferroviaire alors que, jusqu'à présent celui-ci était assuré par wagons-citernes.

Sur les 204000 m³ nécessaires aux besoins des locomotives diesel, 36000 m³ devraient être acheminés par la route, ce qui rajoutera 900 camions de plus par jour sur les routes.

Nous nous permettons de vous interpellier sur ce dossier, car les établissements Matériel et Traction d'ACHERES sont directement concernés par cet approvisionnement représentant près de 1100 m³ par an, soit 31 camions avec 2 rotations tous les 21 jours minimum. Mais cela prend en compte seulement l'approvisionnement des locomotives Diesel.

En effet, sur ce projet ce rajoute l'alimentation du chauffage dans tout le dépôt qui en théorie serait réalisé par le Gaz, mais dont les travaux n'ont pas commencés à ce jour.

Cette estimation serait revue à la hausse, ce qui rajouterait encore plus de camions sur nos routes.

Ainsi, alors que la région Ile de France cumule quotidiennement 200Km de bouchons, la S.N.C.F. va y rajouter encore des camions.

Mais au delà de la situation générale de l'I.D.F., alors que le Gouvernement et la Direction de la SNCF se réclament du « GRENELLE de L'ENVIRONNEMENT », cette décision est incompréhensible.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation particulière du Technicentre Paris Saint Lazare et de l'UP Traction d'ACHERES à savoir que pour assurer ces livraisons, les camions-citernes devront emprunter une route forestière interdite aux véhicules de plus de 3,5 t.

Il s'agit de la route forestière faisant la jonction entre Maisons-Laffitte et la R.N. 184 débouchant près de la gare d'ACHERES Grand Cormier. Cette route étroite et sinueuse n'est pas adaptée au trafic des poids lourds ; elle est assez dangereuse et ce n'est pas pour rien que, tout au long de celle-ci, des ralentisseurs sont installés environ tous les 400 m et que la sortie de l'établissement ferroviaire comportant deux panneaux « STOP » successifs, est munie d'un miroir réfléchissant car elle est située elle même dans une courbe.

Cette route est la seule voie d'accès pour les cheminots (minimum 300 agents) se rendant quotidiennement sur leurs lieux de travail, de plus elle est fréquentée par de nombreux cyclistes.

Enfin, il n'est pas douteux que ce trafic de poids lourds ; s'il devait avoir lieu ; engendrerait une rapide dégradation de la chaussée, la rendant ainsi encore plus dangereuse. Pour mémoire nous nous permettons de vous rappeler qu'il a fallu plusieurs accidents mortels pour qu'au début des années 1980 l'intersection de cette route forestière avec la R.N.184 fasse l'objet d'aménagements de sécurité.

C'est pourquoi, nous nous adressons à vous pour vous demander d'user des pouvoirs qui sont les vôtres afin d'obtenir de la S.N.C.F. l'abandon de ce projet de desserte routière avant que n'interviennent des accidents graves et peut-être mortels. Il y va de la sécurité des cheminots qui se rendent à leur travail, mais au-delà, de la sécurité routière en général à laquelle nos concitoyens ont droit

L'approvisionnement du Technicentre Paris Saint Lazare et de l'UP Traction d'ACHERES en carburant doit pouvoir continuer de se faire par la voie ferrée, c'est notre exigence ! D'ailleurs la nouvelle station service en cours d'aménagement sera équipée pour un approvisionnement par le rail.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

Cédric GONNE
Secrétaire Adjoint du Syndicat